

LE MRAP ET LA VENUE DE YASSER ARAFAT

En réponse à l'invitation qui lui a été faite, M. Yasser Arafat doit rencontrer à Strasbourg des responsables des instances européennes. Ce voyage s'inscrit dans le cadre des recherches en cours pour en finir avec le conflit israélo-palestinien.

Au moment où nombre de conflits régionaux connaissent une évolution positive, le MRAP souhaite qu'il en soit de même au Proche-Orient. Il tient à rappeler qu'il a toujours condamné toutes les formes de violence qui ensanglantent cette région, et considéré qu'elles ne sauraient servir de base à une solution juste et durable.

Il est temps que soit satisfaite l'aspiration du peuple palestinien à vivre libre dans un Etat indépendant. Cela suppose une reconnaissance mutuelle des parties en présence et le respect de leurs droits. Ce n'est pas par des invectives et en excitant les passions que l'on parviendra à la paix, mais par le dialogue et une négociation politique offrant à chacun les garanties qu'il requiert.

Le MRAP soutient et soutiendra tous les efforts dans ce sens.

Le 13 septembre 1988



UN PAS HISTORIQUE VERS LA PAIX AU PROCHE-ORIENT

La proclamation d'un Etat palestinien constitue un évènement historique. La reconnaissance par le Conseil National Palestinien des résolutions de l'ONU, et notamment de la résolution 242, est une étape importante dans la recherche d'une solution au douloureux conflit israélo-palestinien.

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) souhaite que la situation ainsi créée conduise dans les délais les plus rapprochés à la convocation de la Conférence internationale décidée par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies. Cette conférence devra aboutir à la reconnaissance mutuelle des Etats israélien et palestinien et garantir l'existence de chacun d'eux dans des frontières reconnues, sûres et stables, condition indispensable à une paix durable.

Le 15 novembre 1988



(1) 48 06 88 00 minitel : 3615 **mrap**

COMMUNIQUE

UN ESPOIR POUR LA PAIX

LE MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) se félicite de l'invitation officielle faite par M. François MITTERRAND à M. Yasser ARAFAT.

Il souhaite que cette démarche puisse constituer une étape importante vers la paîx en créant les conditions propices à la convocation de la conférence internationale décidée par le Conseil de sécurité de l'ONU avec toutes les parties concernées, notamment Israèl et l'ULP.

IL souhaite, par ailleurs, que la France donne un prolongement à cette visite, en jouant un rôle actif pour favoriser une dynamique Européenne pour la reconnaissance des droits du peuple palestinien et du peuple israèlien à vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues.

Enfin, il appelle l'ensemble des démocrates épris de justice et de paix à oeuvrer pour que le dialogue et la raison l'emporte sur la violence et la haine.

Il en va de la paix au Proche-Orient et de l'arrêt de cette tragédie à laquelle nous assistons quotidiennement dans les territoires occupés.

Le 26 Avril 1989



Le MRAP se déclare horrifié par l'attentat meurtrier commis à Ismaïlia contre un car de touristes israéliens causant 8 morts et de nombreux blessés.

Quels qu'en soient les auteurs et quelle que soit la cause que les criminels prétendraient avoir servie, cet attentat porte un nouveau coup à l'espérance d'une avancée décisive vers la solution des problèmes de cette région.

La gravité même de l'acte criminel qui vient d'être commis souligne l'urgence et la dimension des responsabilités de tous ceux sans exception dont dépendent les progrès décisifs vers l'instauration de la paix. Celle-ci ne peut résulter que de la reconnaissance des droits inaliénables à l'existence, à la souveraineté et à la sécurité des peuples israélien et palestinien, garanties par la Communauté des Nations.

Le 5 février 1990



et pour l'amitié entre les peuples 89, rue oberkampf 75543 paris cedex 1 I (1) 48 06 88 00 minitet : 3615 mrap télécopieur (1) 48 06 88 0 I

LE SANG QUI COULE A JERUSALEM RISQUE DE S'ETENDRE

A TOUTE LA REGION

Une déclaration du MRAP

D'heure en heure, les morts et les blessés de Jérusalem sont plus nombreux.

Plusieurs dizaines de tués, tous Palestiniens, des centaines de blessés, également Palestiniens, c'est le plus violent déchaînement de forces policières et militaires déclenché depuis le début de "la révolte des pierres" il y a trois ans.

A l'heure où, dans cette partie du monde, une crise sans précédent est chaque jour susceptible de déboucher sur un conflit aux conséquences imprévisibles, les plus tragiques pour l'humanité entière, les massacres de Jérusalem risquent de provoquer l'étincelle fatale.

Alors que la paix est comme suspendue à un fil dans ce Proche-Orient où règnent tous les dangers, la Communauté des Nations doit peser de toute son influence pour ramener à la raison ceux qui, en Israël comme en Irak, jouent avec la paix du monde. Il faut que le sang cesse de couler à Jérusalem pour ne pas couler demain dans toute la région. La Communauté des Nations, sous la pression de l'opinion des peuples, doit sans tarder imposer les solutions politiques qui assureront à chacun l'indépendance dans la sécurité et la paix.

Paris, le 8 octobre 1990, 17 heures.



POUR UNE LOGIQUE DE PAIX AU PROCHE ET AU MOYEN-ORIENT

Le MRAP, tout en approuvant l'adoption à l'unanimité de la Résolution 672 adoptée par le Conseil de Sécurité de l'ONU, condamne l'attitude du Gouvernement israélien refusant d'accueillir la Mission de l'ONU.

L'accélération des évènements au Proche-Orient: la capitulation du Général Aoun, l'assassinat du Président du Parlement égyptien, la concentration sans précédent de forces militaires dans cette région, illustre le risque imminent d'un embrasement dans cette partie du monde aux conséquences incalculables.

Dans ce contexte, il est urgent de substituer une logique de paix à celle de la guerre. A cet effet, le MRAP réitère la nécessité de poursuivre la recherche d'une solution globale, politique, pacifique et négociée aux divers conflits de cette région.

Il souligne l'urgence de la tenue d'une conférence internationale prenant en compte les droits de tous les peuples de la région, y compris du peuple palestinien.

Seule la pression du peuple de France peut inverser ce processus.

Dans cet esprit, le MRAP appelle à la manifestation du

a gradication has protestioned but a but to the difficult object of

SAMEDI 20 OCTOBRE 1990 à 14 heures place de la République à Paris.

Le 15 octobre 1990

DECLARATION COMMUNE POUR UNE PAIX JUSTE ISRAELO-PALESTINIENNE

Le MRAP, Rencontre Progressiste Juive, l'Association France-Palestine et l'Association Médicale Franco-Palestinienne manifestent leur grande inquiétude quant au sort dramatique du peuple palestinien dans les territoires occupés de Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem-Est dû au couvre-feu qu'imposent, depuis plusieurs semaines, les forces d'occupation israéliennes.

Les Palestiniens n'ont droit qu'à de rares heures de sortie chaque semaine. Depuis le 15 janvier, qu'ils vivent dans des villes, des villages ou des camps de réfugiés, les jeunes de 15-25 ans n'ont eu aucun droit de sortir de chez eux. Ils sont restés cloîtrés. Les conséquences en sont désastreuses pour les enfants (privés d'école depuis plusieurs mois) et de sortie, pour les adolescents, pour les familles.

Economiquement, un peuple est privé de ressources. Le cheptel meurt de faim. Les récoltes pourrissent. La situation médicale est catastrophique. Nous ne pouvons que craindre l'exaspération politique d'une jeunesse ainsi méprisée et ses conséquences dangereuses pour l'avenir des deux sociétés palestienne comme israélienne.

Nous exigeons la levée du couvre-feu de même que la distribution de masques à gaz pour toute la population et l'installation de systèmes d'alerte pour les cas d'attaque.

Sachant que la sécurité du peuple palestinien, celle du peuple israélien, de l'Etat d'Israël lui-même, passent par l'éradication du déni de justice que constitue l'occupation des terres palestiniennes, nous réclamons la convocation immédiate d'une Conférence internationale pour une paix juste et globale au Moyen-Orient avec la participation des représentants que se sont choisis les peuples, c'est-à-dire les dirigeants israéliens et l'OLP, et qui permette l'édification d'un Etat palestinien indépendant à côté de l'Etat israélien indépendant.

C'est le gage de la paix, de la sécurité pour tous les peuples et de l'amitié à naître enfin entre ces peuples.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES
RENCONTRE PROGRESSISTE JUIVE
ASSOCIATION FRANCE-PALESTINE
ASSOCIATION MEDICALE FRANCO-PALESTINIENNE

IL EST URGENT DE RECHERCHER UNE SOLUTION AU CONFLIT ISRAÉLO-PALESTINIEN

Depuis plus de six mois, le sang coule dans les territoires occupés. La situation s'aggrave chaque jour et suscite, à travers le monde, une émotion croissante.

La tragédie à laquelle nous assistons résulte d'injustices, de frustrations et de violences accumulées de longue date au Proche-Orient. Aucune solution ne peut se concevoir en dehors des principes fondamentaux définissant les droits des hommes et des peuples, proclamés par la communauté internationale.

Parmi ces principes, nous voulons tout spécialement rappeler :

- le droit de tout individu à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne ;
- le droit de tout homme à une nationalité et de tout peuple à l'autodétermination;
- la nécessité pour tout pays de vivre en sécurité dans des frontières sûres et reconnues ;
- l'inadmissibilité de l'appropriation de territoires par la force ;
- l'obligation pour les gouvernements de respecter les conventions internationales, les résolutions de l'ONU, la Déclaration universelle et les Pactes des droits de l'homme. C'est pourquoi nous demandons, dans l'immédiat, que les Nations-unies, les grandes puissances, et particulièrement la France, prennent des initiatives urgentes pour aboutir :
- au retrait des forces militaires israéliennes des territoires occupés ;
- à la mise en œuvre d'un processus conduisant à l'autodétermination ;
- à la convocation, dans les délais les plus rapprochés, de la Conférence internationale décidée par le Conseil de sécurité, avec toutes les parties concernées, notamment Israël et l'OLP, ce qui implique de leur part une reconnaissance mutuelle et simultanée, fondement indispensable d'une paix juste et durable.

PREMIERS SIGNATAIRES

Henri ALLEG, écrivain; René ALLIO, cinéaste; Henri BARTOLI, professeur d'université; Maurice BEJART, chorégraphe; Jacques BERQUE, professeur honoraire au Collège de France; Pierre BOURDIEU, professeur au Collège de France; Suzanne-Simone et M. de BRUNHOFF; Henri CARTAN, membre de l'Académie des sciences; Jean CARZOU, artiste-peintre; Maria CASARES, comédienne; Raimond CASTAING, professeur émérite de l'université; Jean-Paul CHAGNOLLAUD, professeur d'université; Paul CHEMETOV, architecte; Monique CHEMILLIER-GENDREAU, professeur; Hélène CIXOUS, écrivain ; Guy DHOQUOIS, maître de conférences ; Régine DHOQUOIS-COHEN, maître de conférences; Jean FERRAT, auteur-compositeur-interprète; Suzanne FLON, comédienne : Anne-Marie GOGUEL, maître de conférences : Jacques GUTWIRTH, chercheur scientifique; Stéphane HESSEL, ambassadeur de France; Marcelle HUISMAN; Viviane ISAMBERT-JAMATI, professeur d'université; Albert JACQUARD, professeur d'université; Paul KESSLER, physicien, directeur de recherche au CNRS; Pierre KRAUSZ, maître de conférences; Hélène LANGEVIN, directeur de recherche; Annie LAURAN, écrivain; Edgar LEDERER, membre de l'Académie des sciences; Daniel LEHMANN, professeur d'université; Albert LEVY, journaliste; Stellio LORENZI, réalisateur; André MIQUEL, professeur au Collège de France; Ariane MNOUCHKINE, metteur en scène; Joe NORDMANN, avocat ; Charles PALANT, ancien déporté-résistant ; Pierre PARAF, écrivain; Hélène PARMELIN, écrivain; Edouard PIGNON, peintre; Jean PIHAN, prêtre; Vladimir POZNER, écrivain; Roland RAPPAPORT, avocat, président du MRAP; Madeleine REBERIOUX, professeur d'Université; Guy RETORE, metteur en scène; Fanny SCHAPIRA, directeur de recherche honoraire au CNRS; Laurent SCHWARTZ, mathématicien; Yves SIMON, écrivain, chanteur; Michel SOUTIF, président honoraire, université de Grenoble; Pierre VANECK, comédien; Pierre VIDAL-NAQUET, professeur d'université.

Signatures et soutiens : MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) 89, rue Oberkampf, 75543 Paris Cedex 11. Tél. : 48.06.88.00.

QUEL NOEL POUR LES ENFANTS DE BETHLEEM, DE NAPLOUSE. ET DE GAZA ?

Depuis 10 jours, les territoires palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, occupés par Israël depuis 1967, sont le théatre d'évènements sanglants. La montée de la protestation populaire palestinienne, essentiellement celle des jeunes, écoliers et lycéens, contre une occupation militaire qui dure depuis 20 ans, a provoqué une spectaculaire et meurtrière escalade de la répression israélienne : des dizaines de morts, tous jeunes, souvent très jeunes, des centaines de blessés, dont certains très grièvement, des milliers d'arrestations. Ce masque de l'occupation "libérale" est définitivement tombé.

Les enfants et les adolescents palestiniens qui bravent quotidiennement avec des pierres et des bâtons, l'armement sophistiqué des troupes israéliennes, sont nés sous l'occupation, et ont été les témoins vivants de la dépossession de leur espace, de la confiscation de leurs terres, de la violation de leurs droits et de la négation de leur identité nationale. Ils ont connu l'usage systématique de la torture, des emprisonnements sans procès, des expulsions et des dynamitages de maisons. Ils sont aussi les témoins - et les victimes - de l'incapacité de la communauté internationale à faire prévaloir le droit sur la force brute.

L'ONU, et particulièrement les 5 membres permanents du Conseil de Sécurité, ont depuis 20 ans affirmer l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la force et l'illégalité de l'occupation israélienne de Jérusalem, de la Cisjordanie et de Gaza, comme du plateau Syrien du Golan également occupé. L'ONU, par la voix de son Assemblée Générale, a également reconnu, depuis plus de 13 ans, les droits nationaux du peuple palestinien. Et 129 Etats membres de l'Organisation Internationale soutiennent aujourd'hui la convocation de la Conférence internationale pour la paix au Proche-Orient, avec la participation de toutes les parties au conflit, y compris l'OLP, unique représentant légitime du peuple palestinien, sur un pied d'égalité.

Seul le véto des dirigeants israéliens bloque aujourd'hui ce chemin vers la négociation et la Paix.

Les évèvements tragiques de ces derniers jours rendent cette solution indispensable plus urgente que jamais! Le gouvernement français doit agir fermement, tant dans le cadre de la CEE qu'au Conseil de Sécurité de l'ONU, pour imposer à Israël le respect des Conventions de Genève de 1949, relatives notamment à la protection des populations civiles dans des territoires soumis à une occupation militaire. Il doit prolonger cette action par une activité diplomatique résolue visant à la convocation urgente de la Conférence Internationale.

HALTE AU BAIN DE SANG DANS LES TERRITOIRES OCCUPES AUTO-DETERMINATION POUR LE PEUPLE PALESTINIEN PAIX AU PROCHE-ORIENT

AFP - AMFP - Association de soutien aux réfugiés du Liban (AFRAN-SAUREL) - CEDETIM Conférence internationale des Chrétiens pour la Palestine - Comité français pour le Patrimoine Culturel Palestine - Israël-Palestine vivront - Juifs d'Orient pour l'entente et la paix israélo-palestinienne - Mouvement contre le Racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) -



mouvement contre le racisme

et pour l'amilié entre les peuples 89, rue oberkampf 75543 parls cedex 11 (1) 48 06 88 00 minitel : 3615 mrap télécopleur (1) 48 06 88 0 1

PARIS, le 11 octobre 1991

président d'honneur

présidence
Jacques CHEVASSUS
Pierre-Morie DANQUIGNY
Albert LEVY
Alain MiRANDA
Chories PALANT

secrétaire générai

secrétaires généraux adjoints Aoin CALLES Paul MUZARO

comité d'honneur

Henri ALLEG Henri ALLEG Maurice BELART Jacques BRRGUE Vves BOISSET Jacques de BOURBON-BUSSET Aimé CESAIRE Jean-Pierre CHABROL Robert CHAMBERON Edmonde CHARLES-ROUX M.-José CHOMBART de LAUME Alain DECAUX Henri DESOILLE GUNDLICOLONE Jean FERRAT Raymond FORNI Pierre GAMARRA François GREMY Colette GUILLAUMIN Coenie Guil Mannin Telephour Guy HERBULOT Jeon HERNAUX Georges HOURDIN Professeur François JACOB Albert JACQUARD Pierre JOXE Jean-Pierre KAHANE Jean LACOUTURE André LAJOINIE Bâtonnier Bernard LASSERRE Maxime LE FORESTIER Gérard LYON-CAEN
Gérard LYON-CAEN
JOCQUES MADAULE
Emmanuel MAFFRE-BAUGÉ
Françoise MALIET-JORIS
Cloude MAURIAC
Josette MAURICE-AUDIN Albert MEMMI Robert MERLE Professeur Paul MILLIEZ Professeur Alexandre MINKOWSKI Théadare MONOS Manie-José NA George PAU-LANGEVIN Gilles PERRAULT Michal PICCOL Abbé Jean PIHAN Vladimir POZNER Alain RESNAIS Emmanuel ROBLES Jules ROY Professeur Jacques RUFFIÉ Robert SABATIER Laurent SCHWARTZ Georges SEGLY Jean SURET-CANALE Bertrand TAVERNIER Haroun TAZIEFF Alain TERRENOIRE Jacqueline THOME-PATENOTRE Paul-Emilie VICTOR Marle-Hélène VIERA DA SILVA

Claude VILLERS
Michel VOVELLE
Georges WOUNSM
Iannis XENAKIS
Bernard ZEHRFUSS

TELEGRAMME DE SOLIDARITE à Monsieur ABIE NATAN CITOYEN PACIFISTE ISRAELIEN

Nous avons pris connaissance de la condamnation à dix-huit mois de prison ferme (et autant avec sursis) dont vous venez de faire l'objet par la justice de votre pays. Les personnes qui ont participé ce jour à une conférence-débat organisée par le MRAP sur le thème "Peuples palestinien et israélien: donner une chance à la paix" vous assurent de leur solidarité pour le combat pacifiste et courageux que vous menez dans la voie du dialogue entre Palestiniens et Israéliens.

Les personnes présentes mandatent la direction du MRAP à porter ce message à la connaissance des autorités française et israélienne ainsi qu'à la connaissance des associations concernées, notamment la Ligue Internationale des Droits de l'Homme et Amnesty International.

La Knesseth a voté, en août 1986, une loi interdisant tout contact avec les représentants de l'OLP. L'iniquité de cette loi nous fait considérer d'emblée cet acte de répression comme une atteinte à la liberté d'opinion et d'expression.



89, rue oberkampf 75543 parls cedex 11 (1) 48 06 88 00 minitel: 3615 Mrap télécopieur (1) 48 06 88 01

CONFERENCE INTERNATIONALE POUR LA DEFENSE DES DROITS DU PEUPLE PALESTINIEN

TUNIS: 3-4-5 novembre 1991

organisations Allocution prononcée au nom des CEDETIM, françaises suivantes : CIMADE, AMFP, Assemblée Européenne des Citoyens et MRAP, par Madame Marie-Claude HAMCHARI.

Délégation du MRAP à Tunis :

Mouloud AOUNIT, Secrétaire Général

Norbert HADDAD, Secrétaire National

- prennent longtemps, organisations l. Depuis ces position et agissent ensemble en faveur du peuple de soutien palestinien, faisant ce un axe prioritaire pour une raison forte et simple : le droit, la du palestinien coïncident morale, la cause peuple avec valeurs fondamentales totalement les engagement : le respect des droits de l'homme et le respect des droits des peuples.
- toujours En France, telle évidence a une l'opinion par les réticences de à accepter contrariée israélo-arabe. l'élément palestinien du conflit l'explication tient en deux constats :
- l'importance du lobby pro-israélien qui couvre bonne partie de la classe politique;
- le racisme anti-arabe, naguère latent, aujourd'hui souvent exprimé ou presque banalisé (nous n'en expliquerons ici les origines), mais qui s'est substitué l'imaginaire et le quotidien collectif au racisme antijuif.

Certes, l'image du palestinien s'était améliorée mais la querre du Golfe, avec ses dogmatismes simplificateurs et les certitudes nées de la peur, l'a ternie à nouveau, les médias jouant un rôle amplificateur et pervers. Par exemple en insistant sur les accolades protocolaires et rituelles d'Arafat et de Saddam Hussein, omettant de souligner que n'avait cessé d'exiger de l'Irak le retrait 1'OLP Koweit.

président d'honneul Pierre PARAF t

présidence

Jacques CHEVASSUS Pierre-Marie DANQUIGNY Albert LEVY Aidin MIRANDA Charles PALANI

secrétaire générai Mouloud AOUNIT

secrétaires généraux adjoints Paul MUZARD

comité d'honneur Henri ALLEG Maurice BEJART Jacques BERQUE Yves BOISSET Jacques de BOURBON-BUSSET Aimé CESAIRE Jean-Pierre CHABROL Robert CHAMBEIRON Edmonde CHARLES-ROUX M.-José CHOMBART de LAUME Alain DECAUX Henri DESOILLE Guy DUCOLONE Pasteur André DUMAS Henri FAURÉ Jean FERRAT Raymond FORNI Pierre GAMARRA François GREMY Colette GUILLAUMIN Colette GUILLAUMIN
Monseigneur Guy HERBULOT
Jean HiERNALIX
Georges HOURDIN
Professeur François JACO
Perre JOXE
Jean-Pierre KAHANE
Jean LACOUTURE
André LAUDINIE
Bâtonnier Bemard LASSERRE
Maxime LE FORESTIER
Michel LEIRIS
Gérard LYON-CAEN
Jacques MADAULE
Emmanuel MAFFRE-BAUGÉ
Françoise MALLET-JORIS Françoise MALLET-JORIS
Claude MAURIAC
Josette MAURICE-AUDIN Albert MEMMI Robert MERLE Professeur Paul MILLIEZ Professeur Alexandre MINKOWSKI Théodore MONOD Marie-José NAT Henri NOGUERES George PAU-LANGEVIN Gilles PERRAULT Michel PICCOLL Abbé Jean PIHAN Vladimir POZNER Alain RESNAIS Emmanuel ROBLES Emmanuel ROBLES
Jules ROY
Professeur Jacques RUFFIÉ
Robert SABATIER
Armand SALACROU
Laurent SCHWARTZ
Georges SEGUY
Jean SURFE-CANALE
Particul TALEONIED Bertrand TAVERNIER Haroun TAZIEFF

Alain TERRENOIRE Jacqueline THOME-PATENOTRE

Claude VILLERS Michel VOVELLE Georges WOLINSKI

Ignnis XENAKIS Bernard ZEHRFUSS

VERCORS
Paul-Emile VICTOR
Marie-Hélène VIERA DA SILVA

- 3. En dépit de ce contexte, nos organisations ont pris des initiatives parmi lesquelles on peut citer :
- colloque pour l'amitié entre les peuples où le MRAP a donné leur sens et leur importance aux actions des Israéliens pour la paix.
- Publication d'un "Dossier Palestine" -la question palestinienne et le droit international- qui a été élaboré conjointement par la Ligue Internationale pour le Droit et la Libération des Peuples et le Cedetim.
 - Campagne "un million d'arbres" menée par l'AMFP et France Palestine.
- Campagne organisée par l'AMFP et le MRAP pour la création d'une crèche à Hébron pour les enfants handicapés.
- Soutien de la Cimade à la campagne de regroupement familial de l'organisation Al Haq.
- Campagne en cours de mobilisation pour la libération du pacifiste Abie Nathan.
- 4. Mais, aujourd'hui, la situation créée par Madrid "après quoi plus rien ne sera comme avant", change tout. Si notre solidarité avec le peuple palestinien continue d'avoir un sens, la mobilisation, différente de contenu, de rythme, d'intensité, doit permettre :
- d'abord de modifier l'idée qu'on se fait en France du conflit, en sachant assumer la fonction pédagogique indispensable pour obtenir une telle mutation.
- ensuite d'exercer sur le gouvernement français, et sur ceux de la communauté européenne en coordination avec les forces de la société civile, les pressions sans lesquelles le gouvernement israélien bloquera longtemps encore les processus de justice et de paix.

Evidemment cela signifie que nous conservions coûte que coûte, une indépendance totale par rapport aux pouvoirs en place -à tout pouvoir en place- car la crédibilité, donc la justification et l'efficacité de toute organisation des droits de l'Homme repose sur une telle exigence, assortie d'une cohérence rigoureuse avec ses principes fondamentaux: le droit de tous les peuples de la région à vivre en paix et en sécurité dans des frontières sûres et reconnues. Cela signifie aussi que nous trouvions d'autres modes d'intervention qui évitent le recours à l'incantatoire et qui soient adaptés à la nouvelle situation.

Nous avons une demande à formuler à l'OLP dont nous saluons les représentants : nous avons besoin d'informations plus fournies et délivrées plus rapidement. Ceci nous permettrait de clarifier, rectifier, compléter voire démentir immédiatement les informations parcellaires, tronquées ou mensongères de certains médias.

Deux exemples peuvent illustrer cette nécessité : la façon déplorable dont ont été perçues en France, la crise de la guerre du Golfe, et la confusion des dépêches d'agence sur les prises de position de Y. Arafat pendant le putsch en Union Soviétique.

Si nous tenons nos engagements, renouvelés ici d'agir vite, fort et autrement alors peut-être, aurons-nous participé à l'effort de tous, de tous ceux que vous et nous représentons ici pour que les os des enfants palestiniens ne soient plus brisés, pour que vous Palestiniens, vous viviez et vous mouriez en paix sur la terre de Palestine, pour qu'aux chimères expansionnistes du "Grand Israël" se substitue enfin la réalité palestinienne.

CONFERENCE INTERNATIONALE POUR LA DEFENSE

DES DROITS DU PEUPLE PALESTINIEN

5 NOVEMBRE 1991

APPEL DE TUNIS

Les organisations de Défense des Droits de l'Homme, de la paix, et les personnalités soucieuses de la promotion de la démocratie et des droits individuels et collectifs de l'homme où qu'il se trouve.

Réunies à Tunis ce 5 Novembre 1991, dans le cadre de la Conférence Internationale pour la Défense des Droits du Peuple Palestinien.

Convaincues que l'injustice subie par les Juifs en Europe, qui fut et reste condamnée par toutes les forces éprises de justice et de paix dans le monde, a été réparée par une injustice non moins grave subie par le Peuple Palestinien en Palestine et que cette injustice constitue une grande honte qu'il est grand temps de réparer.

Face à la gravité et à la persistance du drame que connaît le Peuple Palestinien dépossédé depuis plus de soixante dix ans de ses droits individuels et collectifs pourtant garantis par la légalité internationale et les principes de la justice humaine.

Partant de leur attachement à la Charte des Nations Unies, à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme aux pactes et conventions internationaux.

Reconnaissant le droit de tous les peuples à une patrie, à la souveraineté sur leurs ressources naturelles, à la protection de leurs sites et valeurs religieuses, à la promotion de leurs cultures dans une atmosphère de paix et de sécurité.

Croyant à l'unité de destin qui lie tous les peuples et nations de l'humanité.

Encouragés par les prémisses de la victoire de la démocratie, la diffusion des principes de droits de l'homme, le refus grandissant de toutes les formes de colonialisme, d'occupation, de ségrégation et d'oppression.

Se félicitant de la reconnaissance grandissante du droit du peuple Palestinien à l'auto détermination dont celle du saint siège. Considérant la fin de la guerre froide et l'aspiration des peuples à régler pacifiquement les conflits régionaux sur la base de la légalité internationale.

La Conférence Internationale pour la Défense des Droits du Peuple Palestinien, au nom de la conscience universelle et les principes de la justice, en appelle à toutes démocratiques éprises de paix, à tous les défenseurs des droits de l'homme, ainsi qu'à l'opinion publique internationale de tout mettre en oeuvre pour libérer tous les territoires occupés dont Jérusalem et permettre au Peuple Palestinien de recouvrer de ses droits nationaux inaliénables garantis par la légalité internationale à savoir son droit retour, à au détermination sur sa terre, à la récupération de ses droits politiques, individuels et humains et collectifs, réalisation de son droit à une patrie, un état, une capitale à l'instar de tous les peuples libres dans le cadre d'une paix globale et durable, garantissant à tous les peuples et états de la région la paix et la sécurité.

La Conférence considère en outre que dans l'attente de voir le peuple Palestinien jouir de tous ses droits, il importe de lui assurer dès maintenant, la protection internationale dans les territoires occupés et d'exiger l'arrêt immédiat de la colonisation.

Elle en appelle à la communauté internationale afin qu'elle assume entièrement sa responsabilité à cet égard. En s'adressant aux décideurs politiques, notre conférence a certes pour but de réparer une injustice historique subie par le peuple Palestinien et qui connaît encore toutes les formes d'occupation, d'expulsion, de ségrégation et d'oppression.

Certes il s'agit de libérer les peuples de la région de toutes les souffrances des conflits et des guerres, dues à la persistance de cette injustice historique.

Certes il s'agit aussi d'asseoir la paix et la sécurité mises en danger tant que ces vérités seront niées.

Il s'agit tout aussi bien pour nous de redonner vie et crédibilité à la légalité internationale, qui est un tout indivisible, qu'on ne peut appliquer dans un cas et l'oublier dans un autre. Cette légalité, nous la voulons un lien moral entre toutes les nations, la base du consensus international, et le pilier d'un ordre mondial basé sur le respect des principes des droits de l'homme et des peuples.

Permettre au peuple Palestinien de jouir de tous ses droits, constituera un facteur de rayonnement et de renforcement de cette légalité internationale, qui, de ce fait, sera la meilleure garantie de la paix dans le monde et signifiera la fin du règne de la loi de la force et l'avènement de celui de la force de la loi.



APRES L'ATTENTAT DE BUENOS-AIRES

Le MRAP se déclare horrifié par l'odieuse et sanglante agression commise à Buenos-Aires (Argentine) contre l'ambassade d'Israël causant 12 morts et 250 blessés.

Quels qu'en soient les auteurs et quelle que soit la cause que les criminels prétendraient avoir servie, cet attentat meurtrier porte un nouveau coup au processus de paix mis difficilement en mouvement.

La gravité même de l'acte criminel qui vient d'être commis souligne l'urgence de la mise en chantier de progrès décisifs vers l'instauration de la paix.

Celle-ci ne peut résulter que de la reconnaissance des droits inaliénables à l'existence, à la souveraineté et à la sécurité des peuples israélien et palestinien garantis par la Communauté des Nations.

Le 19 mars 1992



CONTRE IE racisme et pour l'amitié entre les peuples 89, rue oberkampf 75543 parts cedex 11 (1) 48 06 88 00 télécopieur (1) 48 06 88 01

COMMUNIQUE

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples condamne l'assassinat du militant palestinien Atef Bseissou, perpétré à Paris le 7 juin 1992 et demande que toute la lumière soit faite sur cet attentat et sur tous ceux qui l'ont précédé.

Quels qu'en soient les auteurs, ils ont agi pour porter un coup supplémentaire aux fragiles espoirs de paix sur la terre de Palestine. Le MRAP condamne le terrorisme, la répression dans les territoires occupés de Gaza et de Cisjordanie, la politique du fait accompli menée avec obstination par le gouvernement israélien.

Il réaffirme que nulle paix n'est possible en dehors du principe DEUX PEUPLES, DEUX ETATS auquel il demeure attaché.

La France doit exercer une vigilance accrue dans la protection des militants palestiniens; mais elle doit aussi prendre des initiatives politiques et diplomatiques plus hardies pour aider à la réalisation de l'autodétermination du peuple palestinien, en dehors de laquelle il ne pourra y avoir de paix pour le peuple israélien lui-même, ni d'amitié entre les peuples de cette région depuis si longtemps déchirée par l'injustice et la guerre.

le 12 juin 1992



mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples 89, rue oberkampf 75543 parts cedex 11 (1) 48 06 88 00 télécopieur (1) 48 06 88 01

COMMUNIQUE

APRES LE SUCCES DES FORCES DE GAUCHE ET LA DEROUTE DU LIKOUD, LA VOIE DE LA PAIX VA-T-ELLE ETRE OUVERTE?

Le MRAP salue et félicite les forces politiques israéliennes qui, après s'être prononcées publiquement pour une véritable paix, ont été suivies par un nombre important d'électeurs.

Il se félicite de la défaite du parti de M. Shamir et de la disparition de plusieurs formations ouvertement racistes. Néanmoins, les inquiétudes subsistent quant aux intentions réelles du parti travailliste et de son leader.

Des conditions nouvelles sont créées, des possibilités positives apparaissent. Tout dépendra de la vigilance des partisans de la paix en Israël, auxquels le MRAP réaffirme sa solidarité, de la détermination des Palestiniens, de la pression internationale pour renforcer les uns et les autres.

L'autodétermination, le droit à vivre libre sur sa terre, ce sont là les exigences fondamentales de tous les peuples, sans aucune exception.

Le 26 juin 1992



mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples 89, rue oberkampf 75543 parts cedex 11

(1) 48 06 88 00 minitel: 3615 Mrap télécopieur (1) 48 06 88 0 1

MOTION DU CONSEIL NATIONAL

Le Conseil National du MRAP, réuni le 3 octobre 1992, exprime sa solidarité avec les prisonniers politiques palestiniens qui ont entamé il y a 48 heures une grève de la faim dans les prisons israéliennes.

Le maintien de ces prisonniers en détention est incompatible avec la volonté exprimée par le gouvernement israélien d'aller rapidement à la paix par la négociation. Les pourparlers en cours, souvent bloqués, souvent renvoyés seraient fortement réactivés par la libération des prisonniers.

Le Conseil National du MRAP salue tous ceux, en Israël et dans les territoires occupés, qu'ils soient Israéliens ou Palestiniens, qui luttent pour la paix par la réalisation du principe d'autodétermination.

On admet désormais partout qu'il existe sur cette terre deux peuples: il faut qu'au plus tôt soient constitués deux Etats qui les représentent, et qui s'appliquent à faire régner dans cette région la paix et la coopération.

Le 3 octobre 1992



mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples 89, rue oberkampf 75543 parts cedex 11 (1) 48 06 88 00 télécopieur

(1) 48 06 88 01

COMMUNIQUE

LE GOUVERNEMENT RABIN A L'HEURE DU CHOIX

Le MRAP, qui condame l'assassinat du garde-frontière israélien, proteste énergiquement contre la mesure d'expulsion mise en oeuvre par le gouvernement israélien contre plusieurs centaines de Palestiniens soupçonnés d'appartenir à la mouvance Hamas.

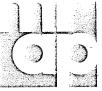
Outre qu'il se déroule dans des conditions inhumaines, ce bannissement, une fois de plus emprunté à l'arsenal des mesures répressives du colonialisme britannique, fait fi des décisions de l'ONU et rend encore plus difficiles les négociations de paix.

Il faut savoir ce que l'on veut: ou bien ne pas déplaire à la droite et à l'extrême-droite israéliennes, mener une politique répressive (qui n'a d'autre effet que de susciter de nouvelles actions de la population palestinienne) et ne tenir les négociations que pour une formalité vide de sens, ou bien ne pas se laisser impressionner par les provocations d'où qu'elles viennent et s'engager résolument sur la voie d'une véritable paix.

Le gouvernement Rabin le sait. Alors que veut-il?

Le MRAP appelle tous les antiracistes et tous les démocrates épris de justice et de paix à renouveler leurs interventions et à redoubler d'efforts pour que la ligne suivie par le gouvernement israélien soit effectivement celle de la paix. Et, dans l'immédiat, pour que soit rapportée la mesure d'expulsion collective des Palestiniens.

Le 21 décembre 1992



mouvement contre le racisme

et pour l'amitié entre les peuples 89, rue oberkampf

75543 paris cedex 11 (1) 48 06 88 00 minitel: 3615 **mrap**

télécopieur 10 48 06 88 01

COMMUNIQUE

ISRAEL: UNE ABOLITION DE BON SENS INSUFFISANTE POUR LA PAIX

Après des années d'obstination aveugle, l'Etat d'Israël vient de supprimer la clause dite "antiterroriste" qui sanctionnait pénalement toute personne ayant pris contact avec un représentant de l'OLP. Rappelons que c'est en vertu de ce texte que le célèbre pacifiste Abie Natan a fait encore récemment plusieurs mois de prison.

Le MRAP qui n'a cessé de dénoncer toutes les mesures favorisant le bellicisme et le fanatisme dans la société israélienne, se félicite de ce pas en avant, que la négociation engagée avait rendu inéluctable. Du même coup, des conditions plus favorables sont créées pour le progrès de cette négociation et pour la paix.

Comment alors ne pas réclamer, plus fortement que jamais, l'abolition de la mesure qui a déporté plus de 415 Palestiniens dans la zone qu'Israël occupe au sud Liban et où le Liban ne peut de facto exercer sa souveraineté. Cette déportation a été condamnée par le Conseil de Sécurité de l'ONU dans sa Résolution 799. Ici aussi, il faut qu'Israël ait le courage politique de tourner la page.

Si l'on ne veut pas défaire de l'autre main ce que l'on vient enfin de faire, il faut au plus vite rapatrier ces déportés à leur domicile. La paix a besoin seulement du bon sens et le bon sens exige qu'on en finisse avec la répression (encore trois adolescents tués ces jours derniers) et qu'on donne à la paix enfin toutes ses chances.

Le 20 janvier 1993



MOTION ADOPTEE PAR LE CONSEIL NATIONAL DU MRAP LE 20 FEVRIER 1993

PALESTINE

Les espoirs soulevés par l'élection du nouveau gouvernement israélien ont été brutalement démentis par la déportation de 415 Palestiniens, soupçonnés d'être des militants ou des sympathisants de Hamas.

Depuis deux mois, la répression brutale des manifestations dans les territoires occupés a fait des dizaines de victimes, y compris une douzaine d'enfants et adolescents.

La reprise des négociations est impossible; seuls les extrêmistes de tous bords peuvent trouver leur compte dans cette sanglante impasse. L'alternative est pourtant claire: ou bien la paix par la négociation, la reconnaissance des droits palestiniens, ou bien le colonialisme et sa conséquence inéluctable, l'apartheid.

L'Etat israélien doit être mis, malgré le soutien des USA, devant ses responsabilités. L'Europe, la France, ont, sur ce point, un rôle très important à jouer, des initiatives à prendre.

Le Conseil de Sécurité doit exiger l'application des résolutions qu'il a votées et, en cas de refus, mettre en oeuvre une politique de sanctions. C'est à ce prix que le peuple israélien peut être dissocié de ses dirigeants, et que le courant pacifiste à l'intérieur d'Israël peut être renforcé.

Le MRAP décide de prendre contact avec toutes les organisations qui se prononcent clairement pour la paix en Palestine, afin d'engager des démarches en ce sens auprès du gouvernement français et du Conseil de l'Europe.



COMMUNIOUE

CONTRE L'ESCALADE DE LA VIOLENCE, LA PAIX MAINTENANT!

Le MRAP avait pris position dès le premier jour contre le bannissement des 415 Palestiniens de Gaza, au prétexte de leur appartenance réelle ou supposée à un mouvement islamiste extrémiste.

Nous avions dit que certainement cette mesure, si elle n'était pas rapportée, rendait impossible la reprise des pourparlers pour une paix juste et durable, objectif sur lequel la majorité de la population israélienne s'est prononcée, en élisant une majorité de gauche permettant la constitution d'un nouveau gouvernement.

Les événements ne font depuis qu'illustrer la justesse de cette prévision. Les violences se multiplient, de toute part, des assassinats sont commis presque chaque jour. Rien ne permet d'espérer une désescalade de la violence, qui ne peut servir que les forces extrémistes de chaque bord.

Monsieur Rabin vient de déclarer, selon Le Monde du ler avril, que désormais il fallait réaliser "la nécessaire séparation entre Israéliens et Palestiniens". C'est un ralliement à l'idée de purification ethnique, et un abandon à la logique de l'apartheid.

Le MRAP appelle une nouvelle fois les forces pacifiques et démocratiques en Israël à lutter contre cette logique et à redoubler les pressions pour le retour au bon sens, qui passe par le retour des bannis et la renonciation officielle aux méthodes du colonialisme britannique (bannissement, arrachage des plantations, dynamitage des maisons).

Il appelle l'opinion française dans toutes ses composantes politiques, religieuses et philosophiques, à intervenir énergiquement auprès de l'Etat d'Israël.

Il réaffirme son soutien à la politique de coexistence pacifique, qui se résume dans la formule "deux peuples, deux Etats", et dans l'établissement d'une véritable égalité entre tous les citoyens israéliens quelle que soit leur confession ou leur langue d'origine.

Le 2 avril 1993



mouvement contre le racisme

et pour l'amilié entre les peuples 89, rue oberkampf 75543 parts cedex 1 1 (1) 48 06 88 00 minitel : 3615 mrap télécopieur

(1) 48 06 88 01

COMMUNIQUE

PROCHE-ORIENT: UNE AVANCEE HISTORIQUE SUR LA VOIE DE LA PAIX

Après de longues années marquées par tant de souffrances, d'incompréhensions, d'atermoiements et d'impasses, un pas qui peut être décisif vient d'être franchi dans le conflit qui oppose Palestiniens et Israéliens.

Quelles que soient les péripéties à venir, qui peuvent encore entraver la solution du problème, quelque chose d'essentiel est survenu: les adversaires se parlent et le dialogue est engagé entre l'Etat d'Israël et l'OLP, représentant légitime du peuple palestinien.

C'est ce que le MRAP a réclamé depuis l'origine du conflit; c'est ce que les pacifistes israéliens exprimaient par leur mot d'ordre: donnez à la paix une chance!

Pour la première fois, cette chance est donnée, la perspective est ouverte, même si l'avenir recèle des embûches.

Avec tous les amis de la paix, le MRAP se réjouit de cette avancée historique et forme des voeux pour un avenir pacifique et sûr des peuples en présence.

le ler septembre 1993



AVEC COURAGE ET CONFIANCE CONSTRUIRE LA SECURITE LA JUSTICE ET LA PAIX AU PROCHE-ORIENT

Le MRAP, depuis des décennies, n'a cessé d'agir en faveur d'une paix juste et durable au Proche-Orient sur la base des droits reconnus à l'existence nationale des deux peuples et à la sécurité d'Israël et de la Palestine arabe.

Il salue avec une immense satisfaction et une joie profonde la conclusion de l'accord signé le 13 septembre à Washington entre le gouvernement israélien et l'Organisation de Libération de la Palestine. Cet accord n'aurait pas été possible sans les efforts de tous ceux qui ont lutté des deux côtés pour la justice et pour la paix. Il ouvre une ère nouvelle dans cette région. C'est un espoir pour les artisans de la paix. Certes, tout n'est pas résolu, mais ce premier pas franchi est décisif. La marche vers la paix est engagée. Elle exigera de chacun beaucoup de courage, de confiance et d'efforts, plus encore que ce que les protagonistes de l'accord signé en ont donné au monde l'inoubliable exemple.

Que la France soit présente, vigilante, fraternelle et généreuse pour contribuer, dans tous les domaines où son aide est attendue, à l'élaboration de l'avenir pacifique dans cette région du monde.

le 14 septembre 1993



DECLARATION DU CONSEIL NATIONAL DU MRAP

Le MRAP a toujours soutenu le droit à l'existence des deux peuples, israélien et palestinien, dans deux Etats sur la terre de Palestine.

Réuni en son Conseil National, le MRAP se réjouit de l'accord entre l'OLP et l'Etat israélien.

Cet accord, passage obligé pour l'établissement d'une paix durable, n'est cependant qu'un point de départ vers la création d'un Etat palestinien sans lequel un équilibre juste ne pourra exister et se maintenir.

Pour donner une chance à la paix,

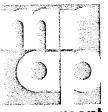
Pour encourager les deux peuples à dépasser leurs douleurs et leurs méfiances et à construire ensemble un avenir pacifique,

Pour que le processus engagé puisse arriver à son terme de façon négociée,

Le Conseil National du MRAP appelle à participer nombreux à la

MARCHE DE LA PAIX
MERCREDI 13 OCTOBRE 1993 à 18 HEURES
de la République à la Bastille

le 9 octobre 1993



mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples 89, rue oberkampf 75543 paris cedex 11 (1) 48 06 88 00

minitel: 3615 mrap télécopieur (1) 48 06 88 01 COMMUNIQUE

DONNONS UNE CHANCE A LA PAIX

Après de longues années marquées par tant de souffrances, d'incompréhensions, d'atermoiements et d'impasses, un pas qui peut être décisif vient d'être franchi dans le conflit qui oppose Palestiniens et Israéliens.

Si la paix devient possible, elle reste désormais à construire. Sa réalisation exigera beaucoup d'efforts et de courage de part et d'autre pour lever les inquiétudes, les défiances, panser les blessures, dissiper les incertitudes. Elle s'écrira dans le quotidien ou ne se réalisera pas. Elle ne doit surtout pas décevoir l'attente des populations palestinienne et israélienne: assurer le développement économique, social et la sécurité pour tous.

Cet acord historique n'aurait pas été possible sans les efforts tenaces des partisans de la paix, de l'amitié et de la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien à avoir une terre et un Etat; du peuple israélien à vivre en sécurité. Il faut ici saluer surtout le courage et les sacrifices des Palestiniens qui ont démontré l'incontournabilité de leurs exigences et la lucidité des pacifistes israéliens qui ont su peser sur l'opinion de leur pays.

L'émotion devrait laisser la place au soutien actif des puissances occidentales à la solidarité concrète et renouvelée des militants de la paix.

Dans cet esprit, le MRAP appelle tous ceux et toutes celles attachés aux valeurs de paix et de justice à se joindre à la Marche de la Paix

le MERCREDI 13 OCTOBRE à 18 heures République-Bastille

Le 13 octobre, jour de mise en application de l'accord, dans les rues de Paris, le MRAP exprimera <u>sa joie et sa volonté de croire que la paix a désormais sa chance</u>, et de tout faire pour qu'elle gagne.

.../..



siège: 89, rue oberkampf - 75543 paris cedex 11 - tél.: (1) 48.06.88.00 - fax: (1) 48.06.88.01

COMMUNIQUE

IL Y A URGENCE A EN FINIR AVEC LES RETARDS ET LES FAUX PRETEXTES

Le MRAP exprime sa douleur, son indignation, sa solidarité, et aussi son inquiétude devant l'horreur du massacre perpétré à Hébron en Cisjordanie.

Dire qu'il s'agit de l'acte isolé d'un fou ne dit pas qui a intérêt à de tels actes, ni comment une telle folie peut être engendrée et entretenue par les forces extrémistes, hostiles viscéralement à la paix.

Le meilleur moyen d'isoler ces forces n'est pas de composer avec elles ni de reculer devant les exigences de l'heure. Nous le répétons: il y a urgence à faire entrer dans les faits les dispositions pratiques de l'accord du 13 septembre. Tout retard, toute tergiversation, toute fausse habileté, aboutissent à encourager les factions extrémistes, et finalement à rendre la paix impossible par la multiplication d'attentats de plus en plus meurtriers.

Il serait fou de s'en remettre à l'action des forces de police et de l'armée d'occupation alors que, précisément, c'est le retrait de ces forces qui peut ramener le calme et l'espoir.

Rien ne sera donc possible sans une ferme et courageuse volonté politique. Le gouvernement israélien doit condamner résolument les l'extrême-droite discours et les actions de droite et đe la israéliennes, engager le retrait des troupes d'occupation, prononcer clairement pour l'évacuation progressive des colonies de peuplement.

Il faut agir pour la paix avant qu'il ne soit trop tard. Le MRAP s'associe au rassemblement de protestation prévu demain samedi 26 février à 15 heures à Paris sur le Parvis des Droits de l'Homme.

le 25 février 1994

SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN ARRETER LE MASSACRE!

Plus de 50 Palestiniens ont été assassinés et des centaines blessés dans la tuerie du Tombeau des Patriarches d'Hébron perpétrée par des colons israéliens.

Cette tuerie n'est pas le fait d'un psychopathe.

C'est le gouvernement Rabin qui est responsable du massacre.

Il a permis et encouragé l'armement des colons, leur organisation en milices para-militaires. Il a développé l'action des unités spéciales de l'armée, véritables escadrons de la mort dans les territoires occupés. Il n'a cessé de violer les droits de l'homme et les conventions internationales. Au nom de la sécurité des colonies implantées en Palestine occupée, en violation du droit international, il s'emploie à renforcer la présence de l'armée dans les territoires qu'elle devrait évacuer. La répression meurtrière continue à faire des morts et des blessés parmi la population palestinienne qui crie sa douleur et sa colère.

Les associations et partis politiques signataires conscients d'exprimer l'émotion et l'indignation de l'opinion publique française appellent à une manifestation à Paris

SAMEDI 5 MARS 1994 à 15 heures à partir de la Place de la République

pour exiger:

- le désarmement immédiat des colons et des milices paramilitaires,
 - la protection de la population palestinienne,
 - le démantèlement de toutes les colonies israéliennes,
- le retrait de l'armée israélienne des territoires palestiniens occupés,
 - la libération de tous les prisonniers politiques.

Les organisations signataires rappellent qu'il ne saurait y avoir de paix véritable sans la réalisation des droits nationaux du peuple palestinien et l'établissement de son Etat indépendant.

Information: MRAP, 89 rue Oberkampf, 75011 PARIS. Tél. 48 06 88 00. FAX 48 06 88 01.



siège: 89, rue oberkampf - 75543 paris cedex 11 - tél.: (1) 48.06.88.00 - fax: (1) 48.06.88.01

COMMUNIQUE

SAUVONS LE PROCESSUS DE PAIX!

Plusieurs dizaines de tués, des centaines de blessés, c'est le tragique bilan de l'attentat du Tombeau des Patriarches à Hébron, aggravé depuis par l'escalade de la répression israélienne.

Ce massacre a été perpétré par des colons que tous les gouvernements israéliens depuis 1967 ont laissé s'armer, s'organiser en milices paramilitaires et se constituer en forces d'agression permanente contre la population palestinienne.

Il montre à quel point les colonies israéliennes dans les territoires palestiniens occupés, totalement illégales au regard du droit international, représentent le pire danger pour la paix.

L'échange des territoires contre la paix reste le principe essentiel du processus de négociation, aujourd'hui gravement menacé et qui doit être sauvé.

C'est pourquoi nous demandons:

- le désarmement immédiat des colons, le démantèlement de leurs milices et la redéfinition du statut des colons sous juridiction palestinienne,
- la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens et le démantèlement des unités spéciales israéliennes,
 - une protection internationale pour la population palestinienne,

L'instauration d'une paix juste et durable n'est possible que si la partie israélienne s'engage sérieusement dans le processus d'application pratique des accords du 13 septembre 1993.

Cette paix passe:

- par le retrait de l'armée israélienne de tous les territoires occupés depuis 1967
- par une juste solution à la question des réfugiés, conformément à la légalité internationale,
- par l'édification d'un Etat palestinien indépendant,
- par des garanties assurant l'existence et la sécurité de tous les Etats de la région.

Nous demandons à la France, tant dans le cadre du Conseil de Sécurité des Nations-Unies que de l'Union Européenne, d'intervenir en ce sens et de reconsidérer sa volonté de renouer sa coopération militaire avec Israël, interrompue depuis 1967. C'est la voie de la paix et de la sécurité dans toute la région.

Nous vous appelons à un meeting de solidarité avec le peuple palestinien sur la base de ces revendications, le 30 mars 1994, Jour de la Terre à 19 heures à la BOURSE DU TRAVAIL, 3 rue du Chateau d'Eau, PARIS-Xème.



siège : 89, rue oberkampf - 75543 paris cedex 11 - tél. : (1) 48.06.88.00 - fax : (1) 48.06.88.01

COMMUNIQUE

FOLIE MEURTRIERE A TEL AVIV

A Tel Aviv, des innocents par dizaines viennent à nouveau de payer de leur vie la folie meurtrière des ennemis de la paix et de la réconciliation entre les peuples du Proche-Orient.

Chaque atermoiement qui retarde l'application du plan de paix nourrit les fanatismes de tous les bords, ceux de Hamas comme ceux de l'extrême droite israélienne.

C'est dans la poursuite et l'accomplissement dans les délais les plus brefs de toutes les promesses du processus de paix que réside la sécurité des populations concernées.

En ces tristes circonstances, le MRAP exprime sa solidarité aux familles endeuillées et son soutien aux forces de paix dont rien ne doit arrêter la poursuite de la construction d'un avenir de justice et de paix.

le 21 octobre 1994



siège : 89, rue oberkampf - 75543 paris cedex 11 - tél. : (1) 48.06.88.00 - tax : (1) 48.06.88.01

COMMUNIQUE

AU PROCHE-ORIENT: STOPPER LA DETERIORATION DU PROCESSUS DE PAIX

Les forces qui, en Israël et en Palestine, misent sur l'échec du processus de paix, ont marqué de nouveaux points, en faisant couler le sang.

Grande est la responsabilité des institutions internationales qui s'étaient engagées à fournir une aide financière et économique pour l'amélioration du sort des habitants des territoires de Palestine, pour le démarrage d'une économie moderne.

L'Etat d'Israël doit aussi comprendre que son véritable intérêt est de faire avancer le processus de paix aussi rapidement que possible, et qu'il n'existe pour personne une alternative à ce processus du 13 septembre 1993.

Dans cet esprit, le MRAP a demandé une entrevue à la déléguée de l'autorité palestinienne à Paris, à l'ambassadeur d'Israël, au Ministre français des Affaires Etrangères, au Président de la Commission de Bruxelles.

La fin du conflit du Proche-Orient est l'un des soucis les plus anciens et les plus vitaux des antiracistes. Il n'y a pas de coup de baguette magique à attendre, tout dépendra du sérieux et de la détermination concrète de toutes les parties en cause (y compris l'Europe et les USA).

le 25 novembre 1994



siège: 89, rue oberkampf - 75543 paris cedex 11 - tél.: (1) 48.06.88.00 - fax; (1) 48.06.88.01

COMMUNIQUE

PROCHE-ORIENT: FAIRE ECHOUER LE COMPLOT DES ASSASSINS DE LA PAIX

A Natanya, ce dimanche, un attentat d'une répugnante cruauté a été commis qui a causé la mort de 18 personnes et de très nombreux blessés. Perpétré intentionnellement au moment où, partout dans le monde, l'on commémore le 50ème anniversaire de la libération d'Auschwitz, les assassins ont cherché à enclencher un mécanisme qui anéantisse tous les espoirs de paix et de coexistence entre les peuples d'Israël et de Palestine.

On le savait déjà: le processus engagé à Oslo et l'accord signé le 13 septembre 1993 qui en avait résulté devaient rencontrer et surmonter de nombreux obstacles dans les deux camps. C'est cette carte que jouent avec obstination et cynisme les ultras des deux bords.

Le MRAP a récemment rencontré, à Paris, l'Ambassadeur d'Israël et les représentants de l'Autorité palestinienne. De part et d'autre, la même idée-force s'est exprimée: il n'y a pas d'alternative à l'application résolue du processus de paix.

Seule la mise en place d'institutions fonctionnant sur le terrain et l'établissement rapide de conditions normales de vie dans l'ensemble de la Terre Sainte, sous la responsabilité des autorités politiques que les populations se seront librement données, pourront faire échouer le monstrueux complot des assassins de la paix.

le 23 janvier 1995